



Département d'Ille-et-Vilaine
Commune de Roz Landrieux

Révision du
PLAN LOCAL D'URBANISME
DOSSIER D'APPROBATION

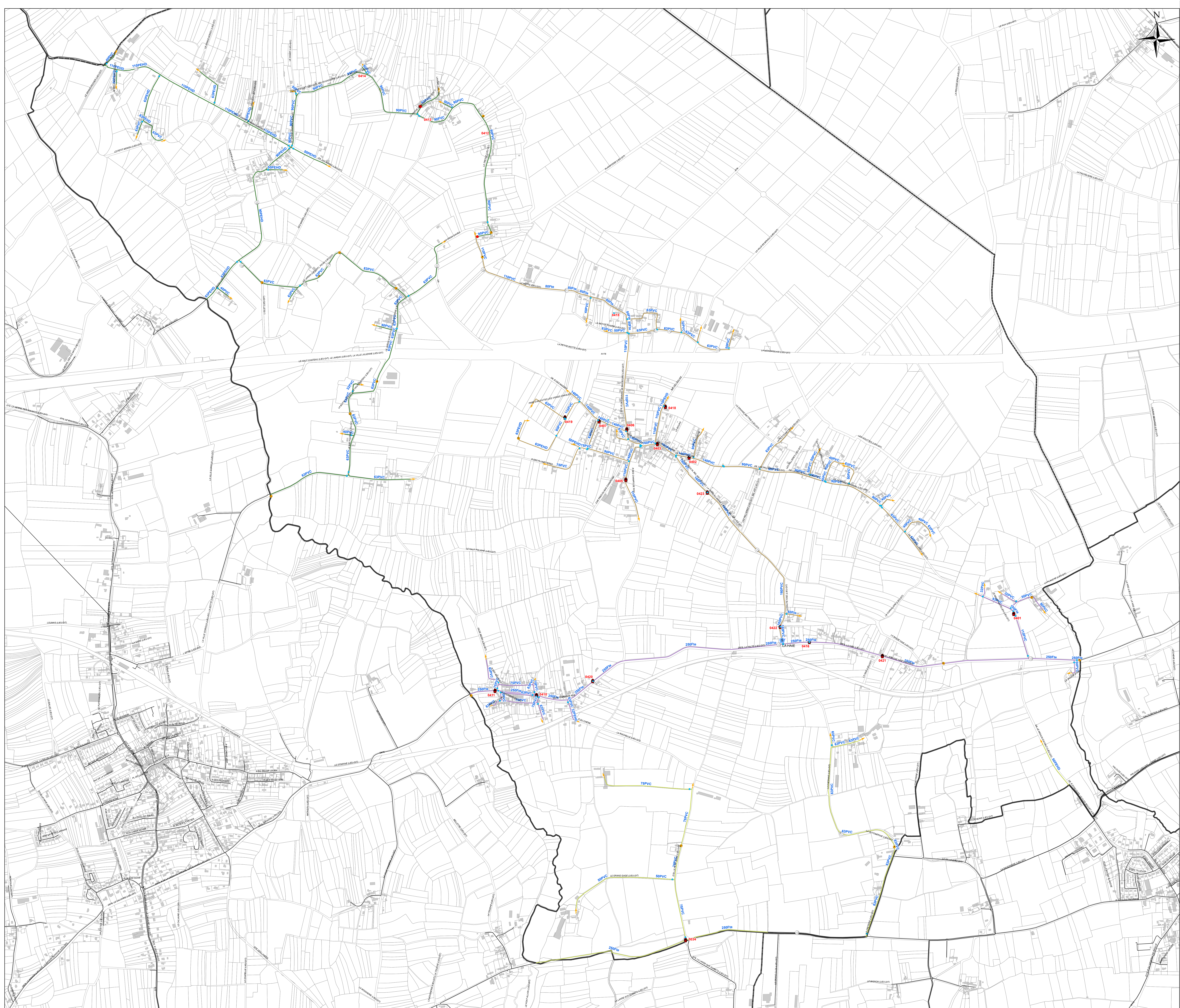
	Prescription	Arrêt	Approbation
Révision générale du PLU	19.05.2022	15.02.2024	21.05.2025

RENNES (siège social)
Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
rennes@ouestam.fr

NANTES
5, boulevard Ampère
44 470 CARQUEFOU
Tél. : 02 40 94 92 40
nantes@ouestam.fr

EAU POTABLE
Pièce 7.2.3

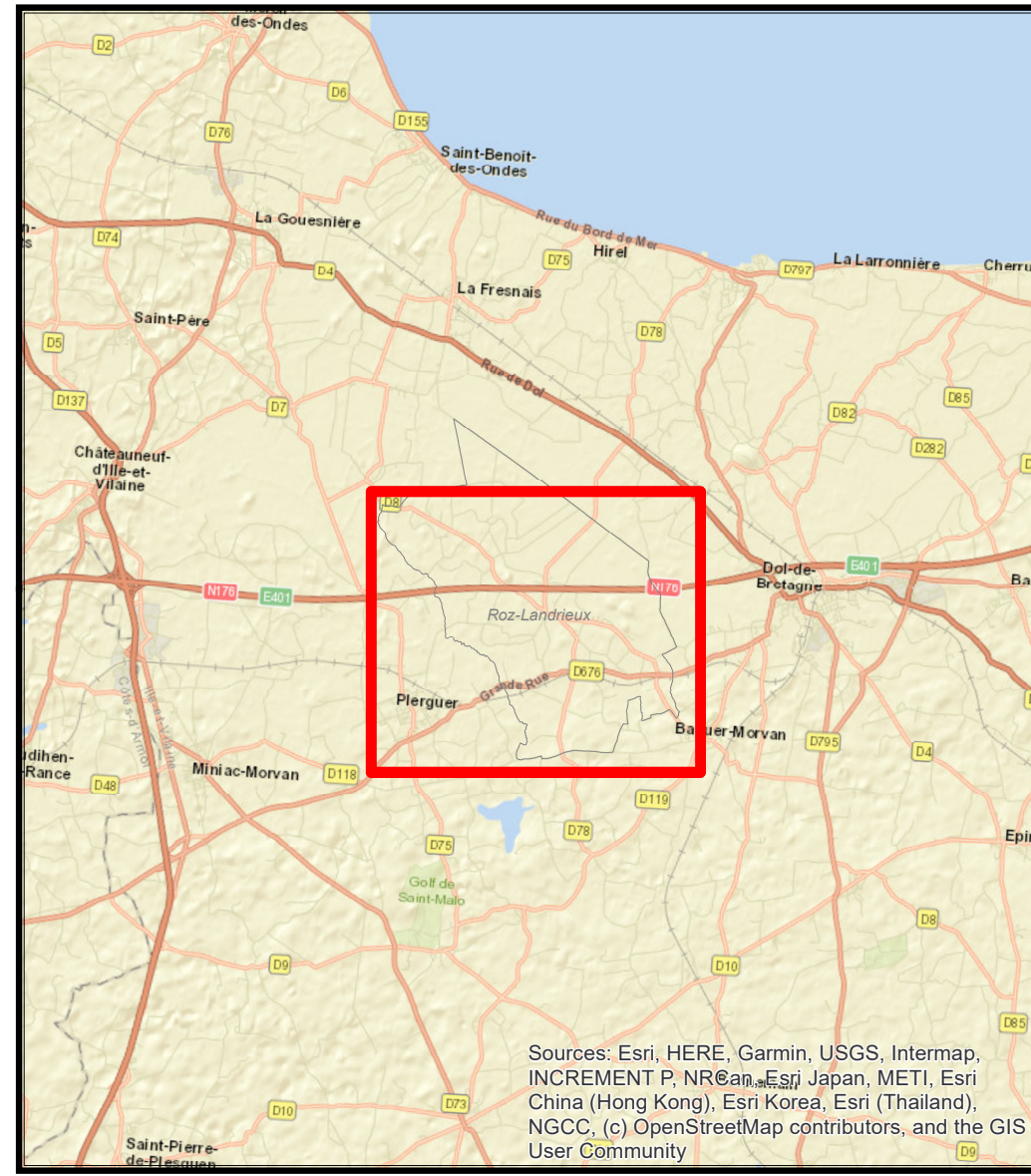




 COMMUNE DE ROZ LANDRIEUX



Etages de Sectorisation



Source: Eau, HERE, Garmin, USGS, Intermap, INCREMENT P, NRCan, Esri, Japan, METI, Esri, China (Hong Kong), Swisstopo, Esri, Thailand, NGCC, (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Source : VEOLIA EAU - Service Cartographie

Fond de carte : Cadastre DGI

Contrat :

Date d'édition : 17/11/2020

Echelle : 1:2 275

Système de Coordonnées : RGF93 L93

Légende

Vanne
CODE_POSITION

- Ouverte ND
- Fermée

Hydrant
TYPE_E_INCENDIE

- Bouche incendie
- Poteau incendie

Ouvrage de pression
TYPE_E_PRESSION

- Stabilisateur Pression
- Purge
- Ventouse
- Vidange

Compteur
CODE_FONCTION_COMPTEUR

- Seco Permanente

Canalisation par étage de sectorisation
LIBELLE_SECTO

- 2118 (Beaufort)
- 2119 (Beaufort)
- 2120 (Beaufort)
- 2121 (Beaufort)

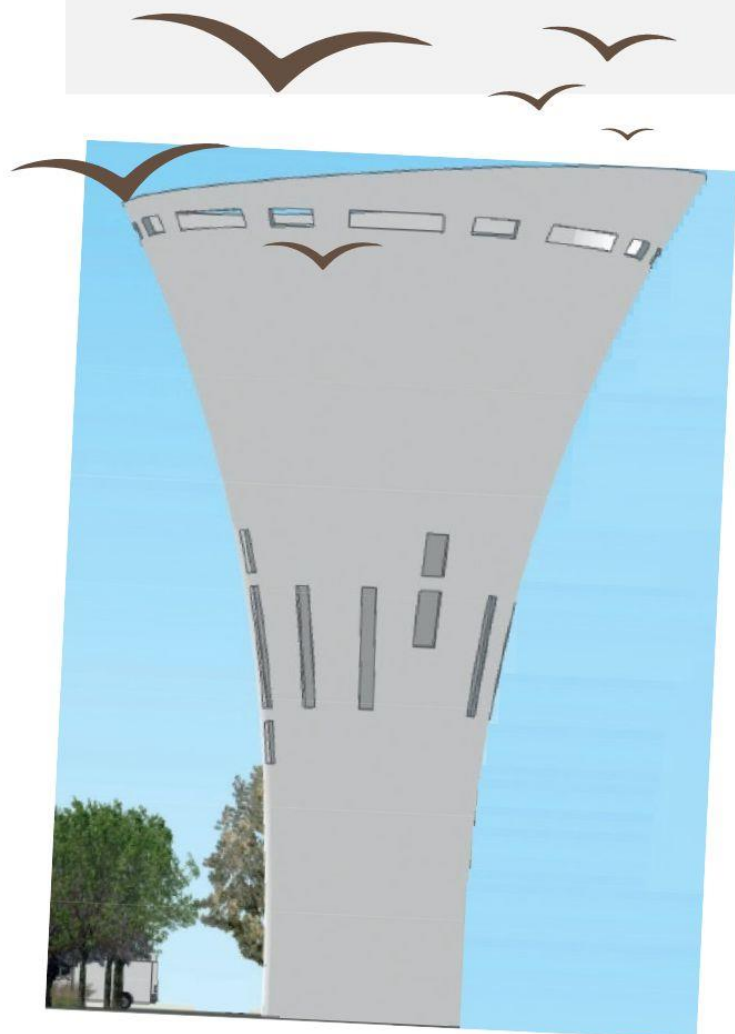


Les Eaux de Beaufort

www.eaux-beaufort.fr

RAPPORT ANNUEL

ANNEE 2022



Beaufort fête ses 80 ans



L'EAU H₂O
EXPOSITION

D'OÙ VIENT-ELLE ? À QUOI
SERT-ELLE ? COMMENT LA PRÉSERVER ?
LES EAUX DE BEAUFORT VOUS DONNENT LES RÉPONSES

**L'EXPOSITION VOYAGE ET ARRIVE DANS VOTRE
COMMUNE EN 2022 !**



Les Eaux de Beaufort

LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Document établi selon l'article L2224-5 du CGCT, le décret n°2007-675 et l'arrêté ministériels du 02/05/2007

Les chiffres du service d'eau potable Syndicat Mixte DES EAUX DE BEAUFORT	
Territoire : 36 277 Abonnés 62 729 habitants [D101.1]	35 communes desservies : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirel, La Boussac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Marcen, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé. Le syndicat dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen.
Exploitation : En délégation de service public à Veolia	La Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau) a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien, de la permanence du service et de la gestion des abonnés. Le Syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.
3 231 839 m³ achetés	La production a été transférée à Eau du Pays de Saint-Malo au 1^{er} juillet 2014. 3 231 839 m³ ont été achetés à Eau du Pays de Saint-Malo et Dinan agglomération en 2022.
Distribution : 1 269 km de réseau, hors branchements 2 903 763 m³ facturés	2 903 763 m³ ont été facturés aux abonnés en 2022, soit une moyenne de 127 litres par habitant et par jour (toutes activités confondues). En tenant compte des besoins des pompiers et des besoins du service, le rendement du réseau (indicateur du Maire) est de 90,4 %.
Qualité : Très Bonne	Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du Syndicat est de très bonne qualité. 98,4% des analyses sont conformes au niveau bactériologique et 97,6% au niveau physico-chimique.
Prix du service : 321,71 € pour 120 m³	Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera en 2023, 321,60 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2023, toutes taxes comprises) soit une légère augmentation, ce qui porte le prix à 2,68 €TTC/m³ Sur ce montant, 57% reviennent à l'exploitant pour l'achat d'eau (0,7650€/m³), l'entretien et le fonctionnement ; 19% reviennent aux Eaux de Beaufort pour les investissements. Les taxes et autres redevances représentent 24 %.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	4
Préambule.....	6
1. Présentation générale du service.....	6
1.1. Périmètre et nature du service assuré.....	6
1.2. Mode de gestion du service	7
1.3. Les usagers et les volumes facturés	8
1.4. Les ressources en eau	10
1.5. Le réseau de distribution.....	11
1.5.1. Les réservoirs.....	11
1.5.2. Le réseau et les branchements	12
2. Faits marquants de l'exercice.....	12
3. Indicateurs techniques.....	13
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile	13
3.2. Volumes consommés et rendement	13
3.2.1. Le bilan hydraulique 2022 :	13
3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) :.....	14
3.2.3. Les rendements	14
3.3. La qualité de l'eau	16
3.4. Les fuites sur réseau.....	16
3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements.....	17
3.6. Etat des branchements en plomb.....	19
3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service.....	19
3.8. Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau [P103.2] ..	22
4. Indicateurs financiers	23
4.1. Les tarifs	23
4.2. La facture d'eau 120 m ³	24
4.3. Les recettes du Délégué.....	25
4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat	25
4.4.1. Les recettes d'exploitation.....	25
4.4.2. Etat de la dette du service.....	26
4.4.3. Amortissements réalisés en 2022	26
4.4.4. Opérations de coopération décentralisée	26
Les indicateurs de performance.....	27
4.5. Indicateurs descriptifs :.....	27
4.6. Indicateurs de performance :.....	27
ANNEXE 1 : Bilan de la qualité de l'eau distribuée	30
ANNEXE 2 : Bilan Agence de l'Eau Loire-Bretagne	42

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

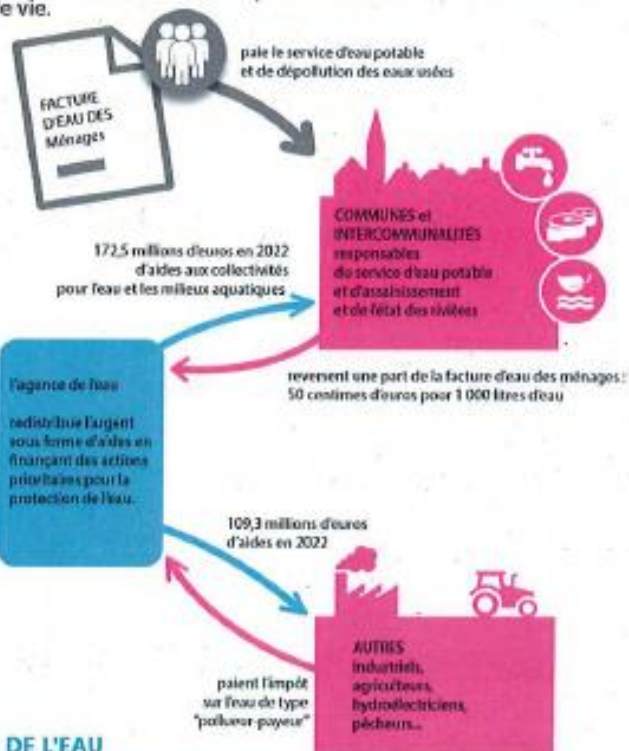
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (hors taxes locales disponibles - 2019).

www.services.eaufrance.fr/doc/SSREA_videoclip.pdf



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2228-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2006-1067 du 8 août 2006 - art. 31, impose à l'autorité mairiale ou à l'autorité présidentielle de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans le mois qui suit la clôture de l'exercice concerné. L'Agence de l'eau ou l'autorité présidentielle de l'établissement public de coopération intercommunale peut le présenter, note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les ardeniers liguant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/ppqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

1

Ed. mars 2023

42

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article L 2224-5 du CGCT, le Président est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et sur la qualité du Service Public de l'eau potable. Il répond aux 2 préoccupations majeures dans la conduite des politiques publiques : la performance de l'action publique et le développement durable au service de l'utilisateur.

1. Présentation générale du service

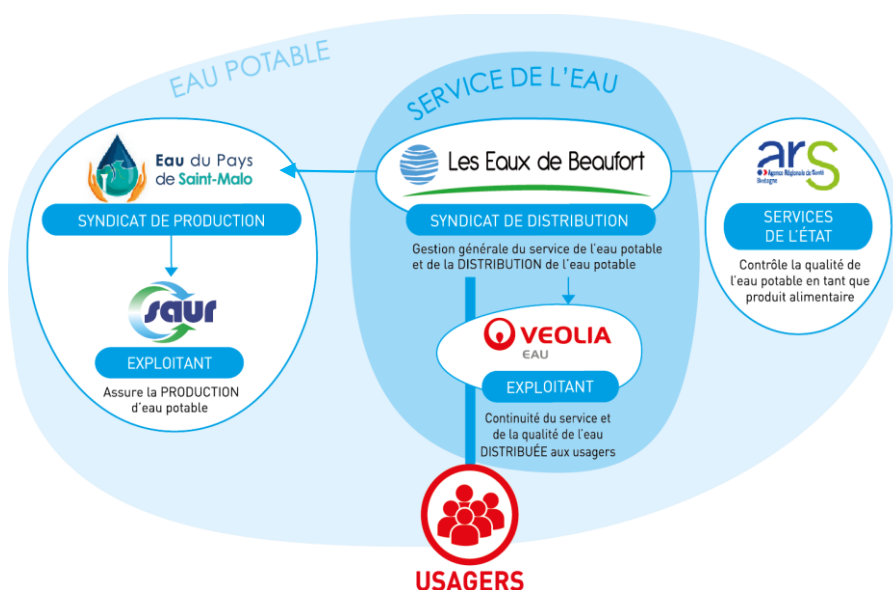
1.1. Périmètre et nature du service assuré

Le service d'eau potable est géré au niveau intercommunal. La Communauté de Communes Bretagne Romantique a transféré sa compétence eau potable pour le territoire de Tressé au 1^{er} janvier 2020. Les intercommunalités Saint-Malo Agglomération et Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel ont confirmé leur adhésion eau potable au 1^{er} janvier 2018. Ce faisant, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT leur rend compte annuellement de ses activités.

Dans un souci de bonne gestion des ressources en eau, le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT a confié la partie production au Syndicat de production « Eau du Pays de Saint-Malo » (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Côte d'Emeraude), le 1^{er} juillet 2014. Le Syndicat de production rend compte au Syndicat des Eaux de Beaufort de ses activités.

Le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT gère l'alimentation en eau potable des habitants des communes de : Baguer-Morvan, Baguer-Pican, Broualan, Cancale, Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine ; Cherrueix, Dol-de-Bretagne, Epiniac, Hirl, La Boussac, La Fresnais, La Gouesnière, La Ville-Es-Nonais, Le Tronchet, Le Vivier-sur-Mer, Lillemer, Miniac-Morvan, Mont-Dol, Pleine-Fougères, Plerguer, Roz-Landrieux, Roz-sur-Couesnon, Sains, Saint-Benoît-des-Ondes, Saint-Broladre, Saint-Coulomb, Saint-Georges-de-Gréhaigne, Saint-Guinoux, Saint-Jouan-des-Guéréts, Saint-Marc, Saint-Méloir-des-Ondes, Saint-Père-Marc-en-Poulet, Saint-Suliac, Trans-la-Forêt et Tressé. Il dessert en outre partiellement les communes de Bazouges-la-Pérouse, Pontorson et Pleudihen-Sur-Rance.

Le service public d'eau potable dessert 36 277 abonnés, représentant environ 62 729 habitants permanents (+1,0% par rapport à 2021).



1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en délégation de service public par la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone (Veolia Eau), en vertu d'un contrat d'affermage ayant pris effet le 1^{er} juillet 2014 pour une durée de 9,5 ans. Son échéance est fixée au 31 décembre 2023.

Ce contrat ne porte que sur le service de distribution d'eau potable.

Les principales missions confiées au délégataire sont les suivantes :

- Les achats d'eau (0.7650€HT/m³) (+15%)
- Gestion du service :
 - Application du règlement du service
 - Fonctionnement, surveillance et entretien des installations
 - Relève des compteurs
- Gestion des abonnés
 - Accueil des usagers
 - Facturation
 - Traitement des doléances
- Mise en service et entretien de l'ensemble des équipements : réservoirs, surpresseurs, canalisations, branchements, compteurs
- Renouvellement :
 - Des équipements électromécaniques
 - Des branchements
 - Des compteurs
 - Des canalisations < 6m

La collectivité prend en charge le renouvellement des canalisations (>6m), les déplacements de compteurs en limite de propriété, les clôtures et le génie civil.

Le contrat a fait l'objet d'un avenant :

Avenant n°	Date	Objet
1	28/10/2014	Modification du bordereau de prix afin d'intégrer le résultat de la négociation sur la proposition de bordereau de prix dans le contrat initial
2	1 ^{er} juillet 2021	Ajustement du fond de renouvellement Ajustement du programme d'amélioration du service Modification du bordereau de prix Modification du règlement de service Baisse du tarif part exploitant

1.3. Les usagers et les volumes facturés

La répartition des usagers par commune est la suivante, à la date du 31 décembre 2022 :

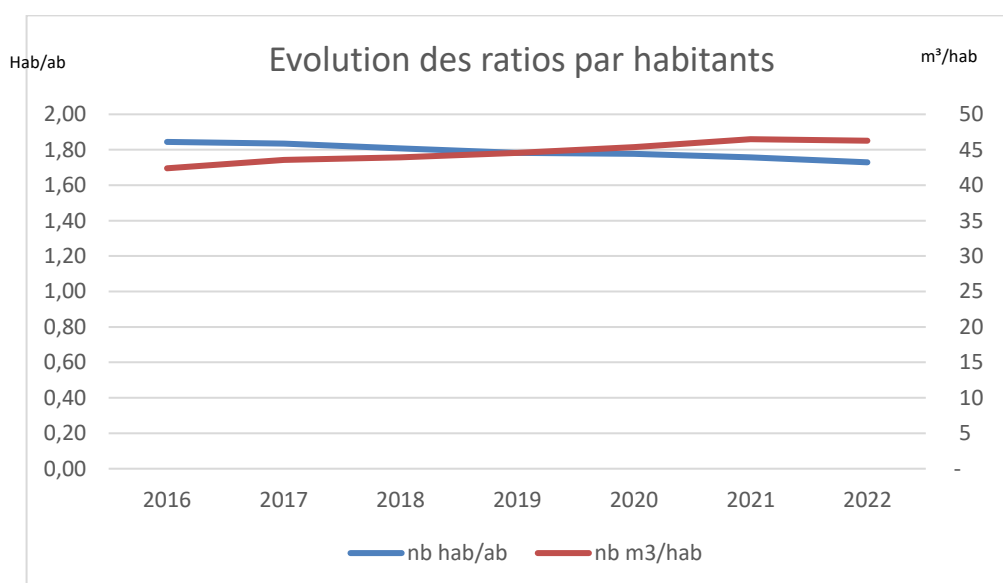
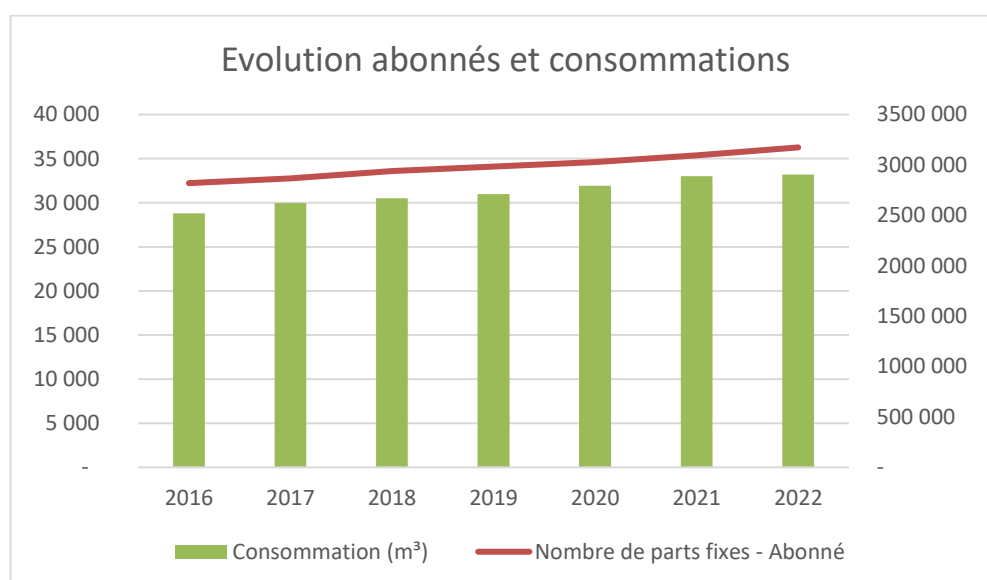
Commune	Abonnés 2021	Abonnés 2022	Evolution du nombre d'abonnés	Volumes 2021	Volumes 2022	Evolution des volumes
Baguer-Morvan	807	809	0,2%	62 734	60 618	-3,4%
Baguer-Pican	767	788	2,7%	67 652	72 462	7,1%
Bazouges-la-Perouse	2	2	0,0%	186	191	2,7%
Broualan	199	200	0,5%	15 533	14 034	-9,7%
Cancale	5 077	5 167	1,7%	355 496	358 514	0,8%
Châteauneuf-d'Île-et-Vilaine	773	781	1,0%	63 706	56 206	-11,8%
Cherrueix	820	830	1,2%	76 844	70 977	-7,6%
Dol-de-Bretagne	3499	3575	2,1%	258 525	261 789	1,3%
Epiniac	716	723	1,0%	53 173	56 286	5,9%
Hirel	829	824	-0,6%	66 906	67 153	0,4%
La Boussac	639	654	2,3%	45 868	43 758	-4,6%
La Fresnais	1 257	1 273	1,3%	100 199	99 267	-0,9%
La Gouesnière	965	1003	3,8%	73 367	72 108	-1,7%
La Ville-es-Nonais	634	641	1,1%	46 313	44 005	-5,0%
Le Tronchet	567	580	2,2%	48 322	48 109	-0,4%
Le Vivier-sur-Mer	673	669	-0,6%	48 852	45 392	-7,1%
Lillemer	174	177	1,7%	16 877	13 590	-19,5%
Mesnil-Roc'h (Tressé)	226	225	-0,4%	15 904	15 041	-5,4%
Miniac-Moan	2 176	2 186	0,5%	171 853	174 753	1,7%
Moidrey	4	3	-33,3%	372	271	-27,2%
Mont-Dol	589	592	0,5%	62 235	63 796	2,5%
Pleine-Fougères	1021	1037	1,5%	74 209	71 461	-3,7%
Plerguer	1 318	1 352	2,5%	99 297	97 776	-1,5%
Pleudihen Sur Rance	63	61	-3,3%	5 589	4 140	-25,9%
Pontorson	7	8	12,5%	539	623	15,6%
Roz-Landrieux	615	622	1,1%	58 662	58 834	0,3%
Roz-sur-Couesnon	645	651	0,9%	64 067	64 314	0,4%
Sains	302	306	1,3%	19 161	20 891	9,0%
Saint-Benoît-des-Ondes	609	620	1,8%	45 166	47 084	4,2%
Saint-Broladre	581	581	0,0%	41 839	42 000	0,4%
Saint-Coulomb	1 836	1 852	0,9%	135 213	133 985	-0,9%
Saint-Georges-de-Grehaigne	223	219	-1,8%	49 061	63 768	30,0%
Saint-Guinoux	607	608	0,2%	44 311	43 500	-1,8%
Saint-Jouan-des-Guerets	1 598	1 638	2,4%	213 933	220 832	3,2%
Saint-Marc	262	264	0,8%	22 413	23 210	3,6%
Saint-Meloir-des-Ondes	2 492	2 530	1,5%	195 587	206 594	5,6%
Saint-Père-Marc-En-Poulet	1113	1174	5,2%	94 457	94 864	0,4%
Saint-Suliac	667	688	3,1%	48 909	44 569	-8,9%
Trans-la-Forêt	351	363	3,3%	26 671	26 998	1,2%
vente				53		-100,0%
TOTAL	35 703	36 276	1,6%	2 890 054	2 903 763	0,5%

	2020	2021	2022	Evolution (n-1 ; n) (%)
Nombre de parts fixes facturées	34 626	35 702	36 277	1,6%
Volumes facturés	2 792 882	2 890 054	2 903 763	0,5%
Nombre de jours entre 2 relevés annuels	364	369	364	/
Volume moyen facturé (m³/usager)	80	81	80	0%

Le nombre de parts fixes augmente de 1,6% en 2022, soit toujours un peu plus rapidement que le nombre d'habitants (+1,0%).

Les volumes facturés sont également en hausse de 0,5% en 2022. La consommation moyenne par abonné est stable à 80 m³/an.

PM : l'année 2020 est marquée par 2 confinements pour la COVID-19.



1.4. Les ressources en eau

Le Nord du Département étant régulièrement en sécheresse, les élus ont décidé de mutualiser les ressources en eau entre elles en créant un Syndicat de production dit "Eau du Pays de St Malo" (EPSM). La gestion des ressources en est ainsi simplifiée et optimisée puisque les prélèvements se font en fonction des disponibilités, en d'autres termes en fonction des pluviométries. Les collectivités adhérentes, dont le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT, sont ainsi alimentées en intégralité par des achats d'eau auprès de ce Syndicat de production. Ce dernier dispose de 3 usines de production (usines de Beaufort, Landal et Bois Joli) et réalise également des achats d'eau au Syndicat Mixte d'Arguenon Penthièvre (SMAP). Le détail des éléments sera présenté dans le RPQS du Syndicat de Production Eau du Pays de St-Malo.

Il existe également un petit achat d'eau auprès de Dinan Agglomération.

Une synthèse est jointe ci-après.

Volumes produits et achetés par EPSM :

Ouvrage	Production /achat	Production /achat	Variation (%)
	2021 (m³)	2022 (m³)	
Ressource Bois-Joli PLEURTUIT- Production	3 519 282	3 818 165	+ 8,5%
Ressource Landal LA BOUSSAC - Production	530 604	480 116	- 9,5%
Ressource Beaufort/Mireloup - PLERGUER - Production	3 590 443	3 099 872	- 13,7%
Import Synd. Mixte Arguenon Penthièvre - achat	1 000 792	1 067 337	+ 6,6%
Total	8 641 792	7 398 153	- 14,4%

EPSM a prélevé environ 20 250m³/j dans les 4 ressources en 2022, contre 23 600m³/j l'année précédente.

Volumes mis à disposition des collectivités adhérentes :

Collectivité adhérente	Volume mis à disposition	Volume mis à disposition	Variation (%)	Part 2022
	en 2021 (m³)	en 2022 (m³)		
DINARD	928 912	922 485	-0,7%	11%
SAINT-LUNAIRE	230 097	218 963	-4,8%	3%
SAINT-MALO	3 279 541	3 125 505	-4,7%	37%
SME Beaufort	3 215 362	3 231 707	+0,5%	39%
SIE Rive Gauche de Rance	928 912	870 937	-6,2%	12%
Volume total	8 582 824	8 369 597	-2,5%	100%

EPSM a mis à disposition des Collectivités adhérentes environ 22 950m³/j en 2022, contre 23 514m³/j l'année précédente.

Autres ressources :

Structure	Production /achat	Production /achat	Variation
	2021 (m ³)	2022 (m ³)	(%)
Import Dinan Agglomération		132	
Total		132	

A retenir : 1 jour de consommation sur EPSM correspond à 23 000m³.

Eau du Pays de St Malo a réalisé une étude qui met en évidence un déficit de 4Mm³ à moyen terme, sur les 3 Etablissements Publics de Coopération intercommunal à fiscalité propre (EPCI-FP) que sont la Communauté de communes Dol de Bretagne - Baie du Mont St Michel, Saint-Malo Agglomération et Communauté de Communes Côte d'Emeraude. Des économies d'eau de tous ordres sont indispensables. LES EAUX DE BEAUFORT développe une culture de l'économie d'eau, depuis 2010 auprès de ses partenaires, et depuis 2013 auprès du grand public.

Le Syndicat DES EAUX DE BEAUFORT a été récompensé au Carrefour de l'eau 2021 pour sa démarche globale de culture de l'économie d'eau, et lance en 2022 une nouvelle approche plus éducative, en vue d'offrir à la population les outils nécessaires à devenir acteur sur les 2 thèmes majeurs que sont :

- L'infiltration de l'eau dans le sol => une ressource à part entière
- L'approche familiale aux économies d'eau => préservation de l'ensemble des ressources.

1.5. Le réseau de distribution

1.5.1. Les réservoirs

Le réseau d'eau potable comprend 20 réservoirs qui assurent l'approvisionnement du Syndicat. Leur capacité totale s'élève à 10 100 m³ et se répartit comme suit :

Nom	Capacité en m ³
Baguer Pican	200
Broualan	200
Cancale	1200
Cherrueix	200
Dol de Bretagne	500
La Claye - Pinto	500
La Claye - Sur Tour	200
La Claye – Haut service	100
Roz sur Couesnon - Le Tertre Marie	300
Mont-Dol	500
Pleine Fougères	200
Le Coucou Epiniac	200
La Morelle – Baguer Pican	300
Saint Georges	200
St Méloir – ouvrages neufs	2 500
Saint Méloir reprise	500

Saint Méloir	500
Saint Guinoux	2000
Saint Léonard – La Haute Porte	100
Saint Suliac	200
TOTAL	10 100

Le réseau comprend également 9 installations de reprise ou de surpression, 3 rechlorations, ainsi que 24 sondes analyses multi paramètres Kapta.

1.5.2. Le réseau et les branchements

	2020	2021	2022	Evolution N/N-1 (%)
Longueur du réseau, hors branchements (km)	1256,0	1266,0	1269,0	0,2%
Nombre de branchements	35 096	35 230	35 408	0,5%

Les linéaires de réseaux proviennent des mises à jour annuelles du SIG.

2. Faits marquants de l'exercice

● Réduction des pertes en eau :

Mise en œuvre progressive des engagements du Déléataire dans le cadre du contrat de délégation signé en 2014 :

- En juin 2018, les élus des Eaux de Beaufort ont demandé à l'exploitant d'approfondir son travail sur les pertes en eau. A ce titre, LES EAUX DE BEAUFORT ont investi 162 000€HT pour la :
 - Poursuite de l'amélioration du rendement / diminution des pertes en eau
 - Poursuite de l'amélioration de la connaissance patrimoniale
- En 2019-2020, le Syndicat dynamise l'activité de l'exploitant lors de la négociation de mi-contrat de la délégation de service, en le poussant vers l'enquête de fuite (niveau 3 de la recherche de fuite) et l'utilisation des 4 « itinéraires » imaginés par LES EAUX DE BEAUFORT. Début 2020, l'exploitant a recruté un agent diagnostic et une équipe supplémentaire pour atteindre cet objectif.

Entre 2019 et 2022, les effets positifs se font ressentir puisque le rendement s'est nettement amélioré avec un résultat progressif de 89,8% sur un secteur rural, soit une économie annuelle de 173 961m³ par an.

- Poursuite de la campagne de remplacement des compteurs par l'exploitant (2,8% du parc des compteurs, avec 1066 compteurs).
- SAINT-MELOIR-DES-ONDES - Construction d'un réservoir sur tour de 1 500 m³, d'une bâche de 1 000 m³, et de leurs annexes : les travaux ont démarré fin novembre 2019, pour une mise en service mai 2022, et inauguré en juillet 2022.

Enfin, à noter l'année particulièrement sèche de l'année 2022, associée à une série de canicules. Plus de 1000 communes ont manqué d'eau en France. Notre territoire n'a pas manqué d'eau. Nous sommes descendus à 45 jours de la date de rupture d'alimentation. A noter, la baisse de 1 bar sur 7 communes pour tester l'impact sur les consommations pendant 3 mois. Cela a permis de gagner 1,5 jour de sécheresse sur 3 mois ; ce n'est pas intéressant, il convient de trouver comment abaisser pour impacter plus. Cette année marque une modification de la perception d'un possible manque d'eau par tous.

3. Indicateurs techniques

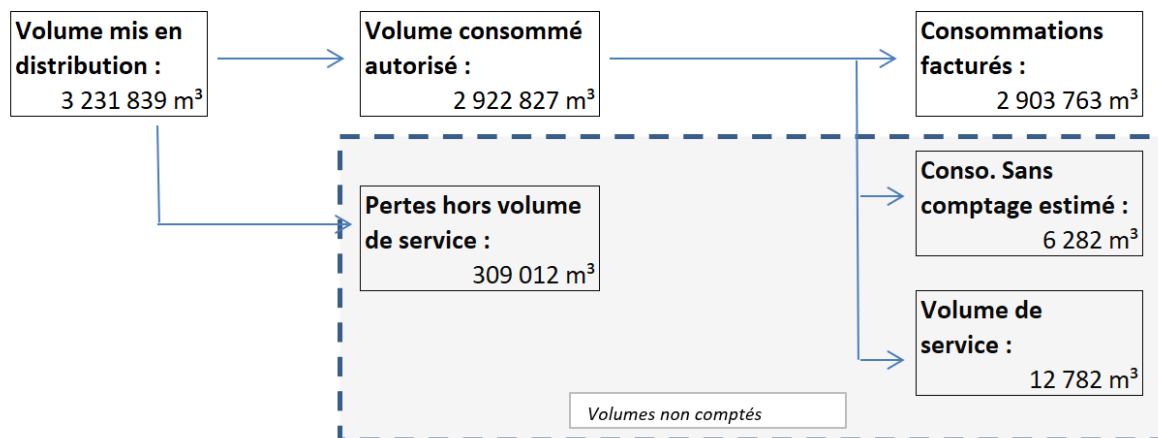
3.1. Volumes mis en distribution sur l'année civile

	2021	2022	Evolution N/N-1 (%)
Volumes importés	3 215 362	3 231 707	+0,5%
<i>Eau du Pays de St Malo</i>			
<i>Dinan Agglomération</i>		132	/
Volumes exportés	0	0	/
Total volumes mis en distribution	3 215 362	3 231 839	+0,5%

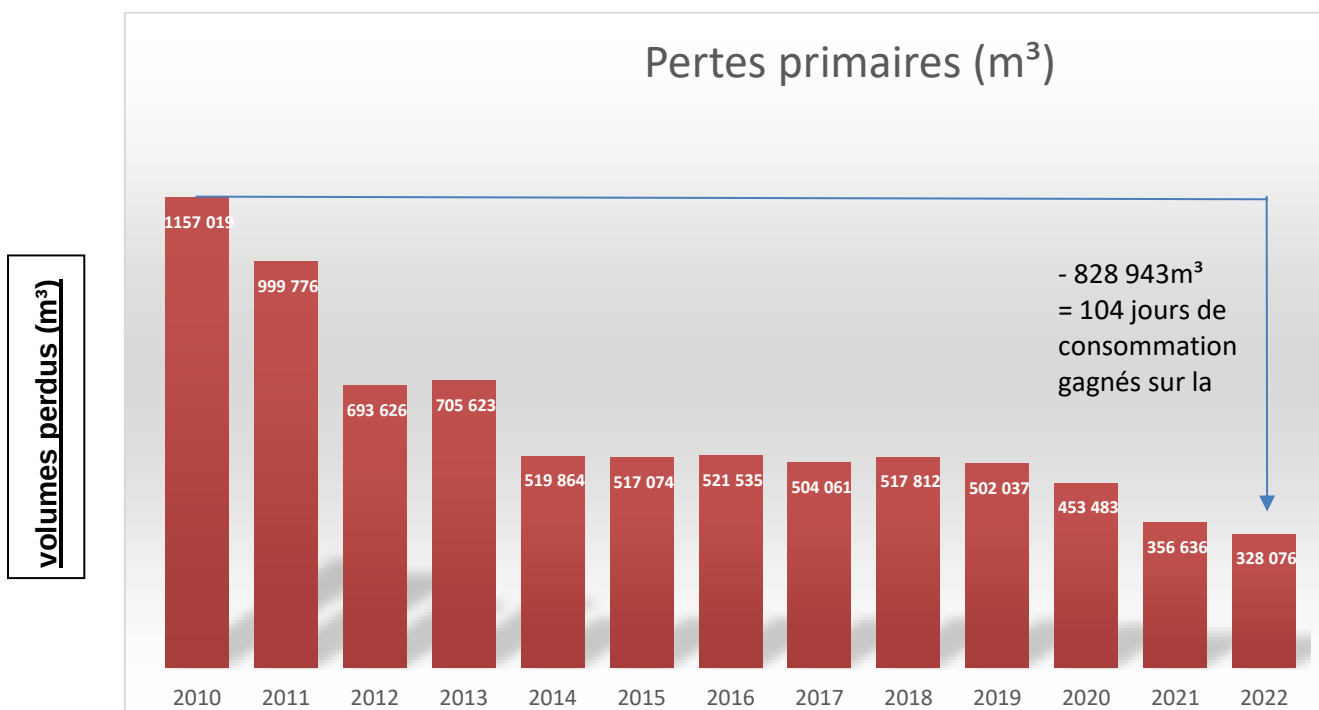
3.2. Volumes consommés et rendement

	2021	2022	Evolution N/N-1 (%)
Volumes facturés	2 890 054	2 903 763	+2,6%
Période de facturation (jours)	369	364	/
Volumes facturés sur 365 jours	2 858 726	2 903 763	+2,6%
Volumes de service et consommations sans comptages estimées	19 019	19 064	+ 0,2%
Volumes consommés autorisés	2 877 745	2 922 827	+3,7%
Indice linéaire de consommation (m3/jour/km)	6,2	6,3	+1,6%
Indice linéaire de pertes sans les volumes de services (m3/jour/km) [P106.3]	0,74	0,68	-8,1%
Rendement du réseau [P104.3] (Volumes consommés autorisés (y compris volumes entretien) + Volumes exportés / Volumes produits + Volumes importés, %)	89,5%	90,4%	+1,0%

3.2.1. Le bilan hydraulique 2022 :



3.2.2. Les pertes primaires sur le réseau (volumes non comptés) :



Après une stabilisation des pertes en eau entre 2014 et 2019, la baisse reprend grâce à la nouvelle organisation de l'exploitant qui s'est engagé dans une démarche d'enquête de fuite. L'objectif de 350 000 m³ d'eau perdue « soutenable » est atteint en 2021. L'exercice consiste désormais à se rapprocher des 300 000 m³.

Entre 2010 et 2022, étape par étape, le Syndicat des Eaux de Beaufort a économisé, par an, jusqu'à 828 943 m³. Ce qui correspond à 104 jours de gagnés concrètement sur la sécheresse (besoins de Beaufort = 8 000 m³/j), ou une contribution à hauteur de 35 jours à l'échelle d'EPSM (EPSM = 23 500 m³/j).

3.2.3. Les rendements

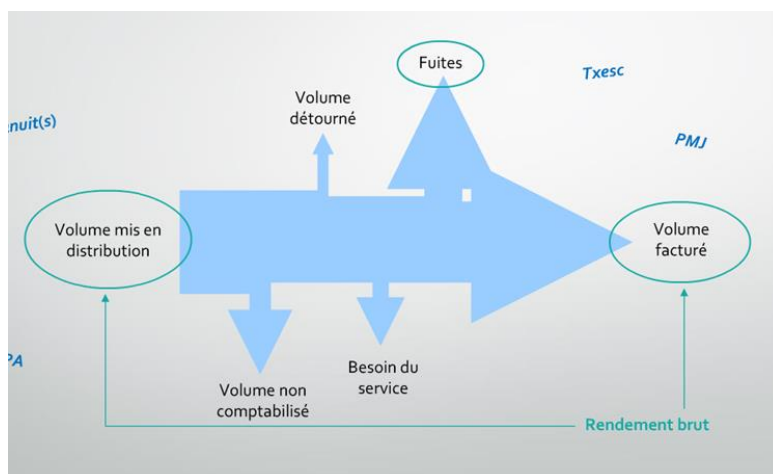
● Notion de rendement :

Le rendement est le rapport entre le volume qui entre dans le système de distribution et le volume qui en sort.

Le Syndicat travaille avec **2 rendements** :

- le rendement de comparaison des services d'eau entre eux au niveau national, **dit [P104.3]** obtenu en effaçant les volumes de services (qui dépendent notamment du nombre de réservoirs, poteaux incendie, ...)

- le rendement brut du système de distribution, **dit "contractuel"**, qui est à la fois un outil contractuel et de travail ; cet outil met l'exploitant dans l'obligation de travailler sur tous les volets des pertes en eau.



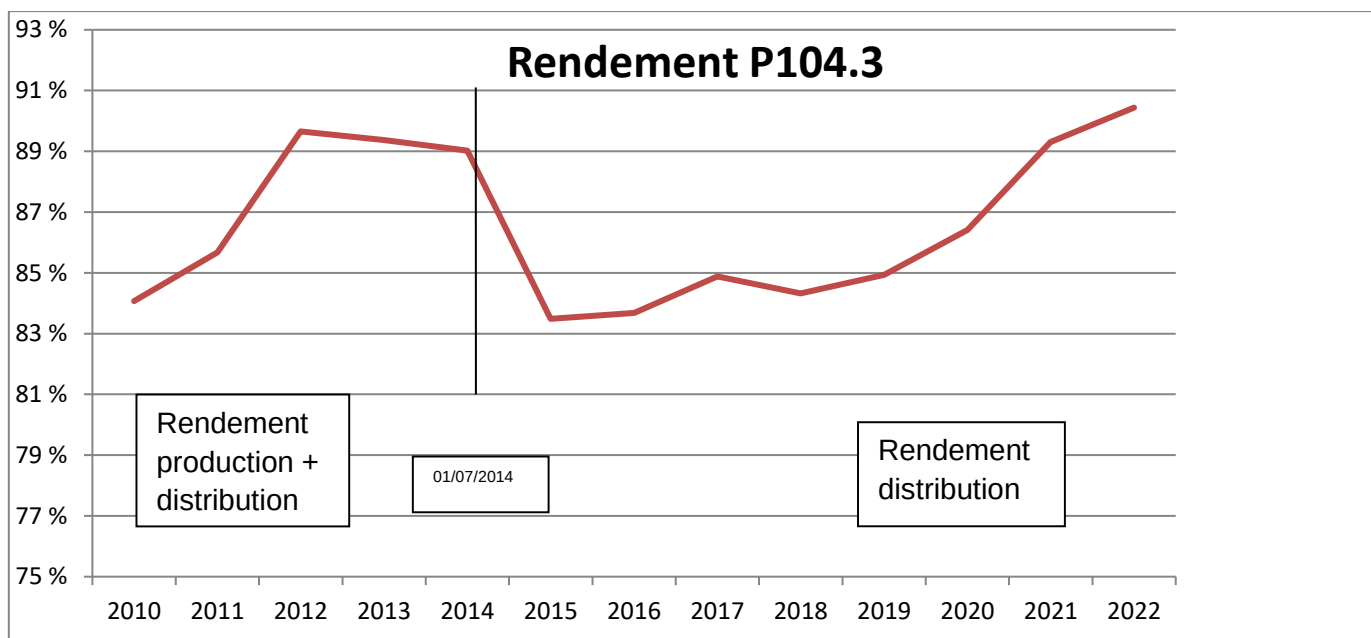
● **Rendements 2022 :**

○ **Rendement [P104.3]**

(consommations facturées + exportations + estimation consommations sans comptage + volumes de service) / (volume mis à disposition)

	2021	2022
Rendement du réseau (%)	89,5%	90,4%

Le rendement est supérieur au plancher fixé par le décret du 27 janvier 2012 ($65\% + \text{ILC}/5 = 66,2\%$). Le Syndicat n'est donc pas soumis à pénalité.



○ **Rendement contractuel**

(volumes facturés) / (volume mis à disposition)

Plus exigeant que la réglementation en raison de notre situation hydrographique, le Syndicat impose à son exploitant depuis 2014 un rendement contractuel brut. En d'autres termes, les volumes de services sont considérés comme des pertes en eau, pour toujours inciter l'exploitant aux économies d'eau.

	2020	2021	2022
Rendement contractuel du réseau (%)	86,0%	89,0%	89,8%
Objectif de rendement contractuel	85,0%	85,0%	85,0%

Le rendement poursuit sa progression grâce à la démarche d'enquêtes de fuite. A noter qu'il est bien au-dessus de l'objectif fixé.

3.3. La qualité de l'eau

L'eau consommée doit être « propre à la consommation » (article L 1321-1 du Code de la Santé Publique). Afin de satisfaire à cette obligation, l'eau fait l'objet d'une surveillance constante de la part de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le programme analytique officiel confié aux ARS a été réalisé selon les critères définis par l'annexe 13-2 du code de la santé publique.

Sont désormais intégrés les analyses réalisées en sorties d'usines de production de Beaufort et Landal.

Les taux de conformité des analyses réglementaires sont les suivants :

ANALYSES	Microbiologiques	Physico chimiques
Nombre de prélèvements	125	125
Nombre de prélèvements non conformes	123	122
Taux de conformité [P101.1] & [P102.1]	98,4%	97,6%

En début d'année 2022, il apparaît 2 dépassements d'ESA-métolachlore (métabolite de pesticide) en sortie d'usines de production de Beaufort et Landal, à raison de maximum 0,16µg/l, pour une valeur sanitaire de 510µg/l maximum (valeur à partir de laquelle un risque sanitaire apparaît si une personne consommait cette eau tout au long de sa vie).

EPSM a réalisé des travaux de traitements complémentaires aux deux usines à fin été 2022, après avoir obtenu les autorisations des services de l'Etat au printemps 2022.

Les investissements pour abaisser de 0,15 µg/l le paramètre d'ESA-métolachlore entraîne un investissement ponctuel de 800 000€HT, puis 300 000€HT/an de remplacement de charbon actif. Ce qui a entraîné une augmentation du prix de l'eau produite.

Le bilan annuel de la qualité de l'eau réalisé par l'Agence Régionale de Santé figure en Annexe 1.

3.4. Les fuites sur réseau

Nature intervention	2020	2021	2022	Evolution N/N-1 (%)
Nombre de fuites réparées	271	356	208	-42%
Dont sur compteur	144	231	104	-55%
Dont sur branchement	80	67	62	-7%
Dont sur canalisation	47	58	42	-28%

3.5. Les opérations de renouvellement et d'investissements

Renouvellement des canalisations	2018	2019	2020	2021	2022
Longueur de canalisations renouvelées (m)	25 076	7 804	13 248	10 281	3 825
Taux moyen de renouvellement du réseau sur 5 ans	1,82%	1.70%	1,79%	1,28%	0,96%

L'âge moyen du réseau est descendu à 34 ans. Le réseau est donc qualifié de jeune : 235 km (18,5%) de réseau à moins de 10 ans.

Le Syndicat a financé les investissements suivants :

- remplacement de réseau sur 3,8 km environ et extension de réseau pour un total de 2,7 km.
- 223 branchements ont été renouvelés (56 par le délégataire et 167 par le Syndicat).
- 40 compteurs ont été déplacés en limite de propriété, dans le cadre d'une démarche collaborative.
- Et 1 066 compteurs ont également été renouvelés en 2021 par le Délégué

Travaux réalisés par la collectivité ayant un impact sur le patrimoine :

		extension (m)	remplacement canalisation (m)	renouvellement de branchement	déplacement de compteurs
La Gouesnière	Lotissement Le Hameau de la Ville Ernée	64			
Dol de Bretagne	Boulevard de Normandie		56,15		
Dol de Bretagne	Rue des Ponts / Rue de Dinan	53,3		58	
Dol de Bretagne	Rue des Ponts / Rue de Dinan	15			
Trans-La Forêt	Lotissement La Haute Rue - Tranche n°1	122,5			
Dol de Bretagne	Lotissement L'Hermine - Tranche 2	60			
Baguer-Pican	Rue Launay Baudoin	358,45			
Saint-Père-Marc-En-Poulet	ZAC Cœur de Village - Tranche D2	543			
La Boussac	La Bretonnière	247			
La Fresnais	Lotissement Le Hameau des Frênes	322,5			
Miniac-Morvan	Impasse Jean Delépine	33			
Cancale	Allée de La Roche aux Fées	12,7			
Le Vivier sur Mer	Lotissement Rue du Stade	165			
Saint-Jouan-des-Guerets	Les Violiers	217			
Dol de Bretagne	Impasse de L'armée Patton	22			
Saint Méloir des Ondes	Raccordement du nouveau CdE	195		9	
Saint-Père-Marc-En-Poulet	ZAC Cœur de Village TR 7 - Secteur A2	205			
Saint-Jouan-des-Guerets	BR4000	63			
LE TRONCHET	Entrée Nord de La commune		79,5	2	
Saint Méloir des Ondes	Sortie du réservoir au bourg - Tronçon AA'		275,9	12	
Plerguer	Pont Allain		2565	23	
Saint Méloir des Ondes	Rue de Radegonde		849	41	
SAINS - La Barre - FOUGERE - RVT BCT & DPT CPT				1	1
BAGUER PICAN - 9 Le Petit Mesnil - SAS Le Petit Mesnil - RVT & DPT CPT				1	1
PLEINE FOUGERES - 32 rue de Normandie - HERVE - RVT BCT & DPT CPT				1	1
SAINT GUINOUX - La Basse Garde - BOURDON - RV BT DPC CPT				1	1

LE TRONCHET - 16 La Poterie - CHALAUST - RVT BCT & DPT CPT	1	1		
LILLEMER - Les Grandes Mares - SCI Les Escargots - BT	1	1		
BAGUER PICAN - 54 Péan - LEVEQUE - RVT & DPT BRT	1	1		
MINIAC MORVAN - 5 Le Verger - THEBAULT - RVT BCT & DPT CPT	1	1		
ST JOUAN DES GUERETS - 54 rue de Rennes - MICHINEU RONCERAY - RVL BCT & DPT CPT	1	1		
LA GOUESNIERE - 16 Rue de la Baie - TINEVEZ Bruno RVT BRT - DPTCPT	1	1		
PLEINE FOUGERES - 16 LANDE CHAUVE - GIROUARD Aurélie - RVT BRT - DPT CPT	1	1		
PLEINE FOUGERES - 11 Le Marais du Mesnil - BACHIR - RNT BCT & DPT CPT	1	1		
MINIAC MORVAN - 7 Le Verger - MOISAN - RNV BCT et DPT CPT	1	1		
SAINT SULIAC - 37 Grande Rue - MOQUET - RV bt et CPT	1	1		
CANCALE - 16 rue des Guérets - FOUCHER SAUVÉE - RVT BCT & DPT CPT	1	1		
ROZ SUR COUESNON - 27b Le Val St Revert - LAURENT - RNT BCT & DPT CPT	1	1		
ST GEORGES DE GREHAIGNE - Le Bas de St George - JOURDAN DOMIN - RVT BCT & DPT CPT	1	1		
ST MELOIR - La Haute Ville / La Loge - RENAULT - RVL BCT & DPT CPT	1	1		
ST MELOIR - 18 La Loge - LEMONNIER - RNT BCT & DPT CPT	1	1		
BAGUER PICAN - 72 La Haute Roche - ROGER - RVT BRT & DPT CPT	1	1		
MINIAC MORVAN - 12 rue de la Blainerie - LAIR - RVT BCT & DPT CPT	1	1		
SAINT PERE - Le Champ Godal - POREE - RV BT DPC CPT	1	1		
ST JOUAN DES GUERETS - 5 place de l'Eglise - SCI MOREAU DE MAUPERTUIS - DPT CPT		1		
DOL DE BRETAGNE - 59 rue de Saint-Malo- LAGREE - DPT CPT		1		
EPINIAC - 5 rue de la Mairie - BERNARD - DPT CPT		1		
LE TRONCHET - 17 rue de l'Abbatiale - VERDEZ - DPT CPT		1		
SAINT PERE - 33 rue du Hervelin - ENEZ DES GUERETS - DPT CPT		1		
DOL DE BRETAGNE - 10Bd Deminiac - CASTRALE BELA Sonia - DPT CPT		1		
HIREL - 5 Grande Rue - GEORGES - DPT CPT		1		
ST BENOIT DES ONDES - 1 rue de la Badiolais - LABBE - DPT CPT		1		
BAGUER PICAN - 10 Rue de Paris - PAPAIL - DPT CPT		1		
MINIAC MORVAN - 5 La Ville Aubry - COLAS - DPT CPT		1		
DOL DE BRETAGNE - 15A Bld Demeniac - DUFIEF - SAVARREY - DPT CPT		1		
MONT DOL- 8 La croix Talvat - DANGER - DPT CPT		1		
SAINT PERE - 20 rue Rougent - MESSENGER - DPC CPT		1		
DOL DE BRETAGNE - 9 La Haie - BOISVERT - DPT CPT		1		
ST MELOIR DES ONDES - 21 Rue des Portes rouges - QUAGLIO - DPT CPT		1		
LE TRONCHET - Le Point du Jour - BINKOWSKI - DPT CPT		1		
PLERGUER - 20 rue Painfour - BLOT-LEGRAND - DPT CPT		1		
ROZ SUR COUESNON - 1 rue du Puits Fouquet - GURNAUD - DPT CPT		1		
TOTAL	2698,45	3825,55	167	40

AUTRES TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS :

LA BOUSSAC - Réservoir de La Claye Pinto - Transfert d'eau de Landal à Beaufort
 Poste local de sectorisation type LS42
 ST COULOMB - La Croix Blanche - Réduction de pression
 ST COULOMB - rue de St Malo - Travaux réduction pression
 ST COULOMB - Le Bas Chemin - Travaux réduction pression
 LA BOUSSAC - Réservoir Le Buat

DOL - Place de la Cathédrale - Connexion de la DN160 avec la DN110 + abandon DN250

ST GUINOUX - La Ville Aubert - Mise en place d'une sauterelle

L'exploitant a la charge du renouvellement des équipements électromécaniques, et a procédé en 2021 aux opérations suivantes :

Installations électromécaniques

BLANCHE ROCHE 100 M3/H 40M

POMPE N3 KSB

RESERVOIR ST MELOIR 200M3/H

3 VANNES MOTOR

REGARD COMPTAGE CARFANTIN

SATELLITE

COMPTAGE TELETRANS 1 IMPULSION/M3

CANCALE 1200M3 SUR TOUR DE 18M

VANNE ELECTRIQUE INDUCTION

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

BROUETTE ELECTRIQUE RECHERCHE DE FUITE

3.6. Etat des branchements en plomb

Branchements en plomb	2020	2021	2022
Nombre de branchements en plomb découvert et supprimés dans l'année	0	0	0
Nombre de branchements en plomb connus au 31 décembre	0	0	0
Pourcentage de branchement en plomb restant	0,0%	0,0%	0,0%

3.7. Les projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service aux usagers et les performances environnementales du service

Prévisionnel remplacement de réseau :

Prévisionnel 2023
DSP2014 - PLERGUER - La Saudrais - GOUSSET Michel - DPT CPT
DSP2014 - PLEINE FOUGERES - 16 Villartay- HOCHET Gwénaelle - DPT CPT
DSP2014 - PLEINE FOUGERES - 15 Villartay- AVAREZ Géraldine - DPT CPT
DSP2014 - CANCALE - Floquet - 13 Rue du Verger - DPT CPT
DSP2014 - ROZ SUR COUESNON - 1 rue du Puits Foquet - GURNAUD - DPC CPT
DSP2014- SAINT BROLADRE- 1 Rue de la mairie- HAMON - DPT CPT
Branchements télécom - CE St Méloir
AMO - Programme 2020
DSP2014 - SAINT SULIAC - 20 Rue Besnier - DENOUAL Arnaud - DPT CPT
Construction réservoir ST MELOIR - maîtrise d'oeuvre
DSP2014 - TRANS LA FORET - 1 la Bertrie - ADAM GLEMIN - RV bt et CPT
DSP2014 - CANCALE - Rue du herpin - GERVAISE - CPT
DSP2014 - ST COULOMB - 1 ter rue de la riaudais - BENARD - RV bt et CPT
DSP2014 - ST SULIAC - 22 rue du bourg neuf - DUFRESNE - CPT
DSP2014 - ST COULOMB - 1 ter rue de la Riaudais - suppression bt
DSP2014 - ST SULIAC - 11 Chemin de cohignac - GAREL - CPT

DSP2014 - CANCALE - 8 Bd Thiers - BALCON - CPT
DSP2014 - BAGUER MORVAN - 7 les vieilles cours - LOISEL - RV bt et CPT
DSP2014 - CANCALE - 10 rue du Mont St Michel - SICOT - RV bt et CPT
DSP2014 - BAGUER PICAN - 52 Le Bourgain - SIMON - RV bt et CPT et placage
DSP2014 - LA BOUSSAC - La Hublinais - ext réseau
AMO - Appuis biodiversité et conseils techniques
DSP 2014 - LA BOUSSAC - 1 La Lande Rousse - AGUDO GUENIFFET - RV bt et DPT CPT
DSP2014 - LE VIVIER SUR MER - 2 rue du Gros Orme - JAN - RV bt et DPT CPT
Construction réservoir ST MELOIR
DSP2014 - EPINIAC - Bâche de La Morel - Transfert d'eau de Landal à Beaufort
DSP2014 - LA BOUSSAC - Station de La Claye - Transfert d'eau de Landal à Beaufort
DSP2014 - ROZ LANDRIEUX - 11 Langas - HUARD - RVLt BCT & DPT CPT
DSP2014 - PLERGUER - Lycastel - BRUNE - RVLt BCT & DPT CPT
DSP2014 - Poste local de sectorisation type LS42
DSP2014 - LE VIVIER SUR MER - 4 rue du Gros Orme - LE PARC - RNT BCT & DPT CPT
DSP2014 - LA VILLE ES NONAIS - 16 rue Jacques Cartier - ROTY - DPT CPT
DSP2014 - MONT DOL - 6 La Thomassière - BLANCONNIER - RNT BCT & DPT CPT
DSP2014 - HIREL - 47 rue Grande RUE - DESTREZ - DPT CPT
DSP2014 - HIREL - 49 rue Grande Rue - COMMANDOUX - DPT CPT
DSP2014 - HIREL - La Quesmière - DURAND - RVT BCT & DPT CPT
DSP2014 - EPINIAC - 9 La Ville Jean - GOSSE/ETIENVRE - RVT BCT & DPT CPT
DSP2014 - ROZ LANDRIEUX - 33 Landrieux - LEBEL - DPT CPT
DSP2014 - ROZ SUR COUESNON - 4 La Coueture - GIANASSO - RVT BCT & DPT CPT
DSP2014 - MINIA MORVAN - 76 Le Freche - LHOSTIS - DPT CPT
DSP 2014 - MINIA MORVAN - 9 Le Verger - MENU Xavier - RVT BRT & DPT CPT
DSP 2014 - DOL DE BRETAGNE - 2 Impasse des Bas Celliers - D'AGOSTINO David -RVT BRT & DPT CPT
DSP2014 - PLEINE FOUGERES - 8 Villetain - ZIVERI Franck - RVT BRT - DPT CPT
DSP2014 -SAINT BROLADRE - 7 RUE DE L'ORME - LECOQ - BREBEL - DPT CPT
DSP 2014 TRANS LA FORET - 12Rue du Mt St Michel - VILLARBU THOMAS - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 ROZ SUR COUESNON - 4 rue du Puits Fouquet - RENOULT Claudine - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014- CANCALE - 37Rue du Herpin - GERVAIS Anne Marie - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014- DOL DE BRETAGNE -1 La Baratière - CHATAIGNON Michel - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014- PLEINE FOUGERES - 5 Rue de Bretagne - QUIVIGER Sonia- DPT CPT
DSP 2014- LA BOUSSAC - 4 La Couaplais - ROUAULT Denis - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014- LA BOUSSAC - SAINT BROLADRE - 1 Rouilland - SODOIR Thibault - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014- PLEINE FOUGERES - 29 Av des Prunus - LEMOUELLIC Jean Claude - DPT CPT
DSP2014 - ROZ SUR COUESNON - 6 rue de Malchat - PAUL - RVLt BCT & DPT CPT
DSP 2014- ST GUINOUX - La Ville Aubert - Mise en place sauterie pour tx EPSM
DSP 2014- MESNIL ROCH - 109 Le Bourg - BARELLI Candice
DSP 2014- MINIA MORVAN - 91 Le Havre - SAGRERA - BUITUREIRA - DPT CPT
DSP2014 - MINIA MORVAN - 18 Rue du Général De Gaulle - DONIO - DPT CPT
DSP2014 - ROZ SUR COUESON - 8 rue de Malchat - KOENIG - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - DOL DE BRETAGNE - 25 Rue de Paris - BASTARD - DPT CPT
DSP2014 - MINIA MORVAN - 141 L' Angle - DUPONT - DPT CPT
DSP2014 - PLEINE FOUGERES - 4 Rue de Bretagne - SARL CHAPENTIER - DPT CPT
DSP2014 - CHERRUEIX - 3 Route des Salines - FRAIN - RVT BRT - DPT CPT

DSP 2014 - LA BOUSSAC - La Rivière - SARL HEUZE PORCHER - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 - BROUALAN - 10 La Ville Ameline - DESLANDES Michael - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 - CANCALE - Rue de Port Briac - Fourniture et pose stabilisateur
DSP 2014 - CANCALE - Rue du Rocher de Cancale- Fourniture et pose stabilisateur
DSP 2014 - CANCALE - Rue de Fours à Chaux - Fourniture et pose stabilisateur
DSP 2014 - MONT DOL - 6 Le Champ Hamon - LHERMET - DPT CPT
SAINT GUINOUX - La Ville Aubert - CLôture - Portail et Portillon
SAINT MELOIR DES ONDES -La Ville Blot - Travaux réseaux Orange
DSP 2014 - SAINT PERE - La Lande Grêle - LEBOHEC-LIMBOUR - DPT CPT
DSP 2014 - SAINT BENOIT - 11 Rue du Bord de Mer - GAUTIER - DPT CPT
DSP 2014 - SAINT MELOIR - 26 Hameau de la Coudre - LEBRETON - DPT CPT
DSP 2014 - PLEINE FOUGERES - 8 Villartay - SORIN - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 - LE VIVIER - 2b Rue des Boucholeurs - SCI TIEGEZH - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 - MINIA MORVAN - 20 La Mare - VINCENT - RVT BRT - DPT CPT
DSP 2014 - BAGUER MORVAN - 5 La TouchE - DELAMAIRE - RVT BRT - DPT CPT - Placage ancien BRT
DSP 2014 - SAINT COULOMB - 5 Contour St Colomban - MAHE-COLLIGNON - DPT CPT
DSP2014 - SAINT MELOIR DES ONDES - rue de la Main d'argent - By-pass de réduction de pression
DSP 2014 - MINIA MORVAN - La Costardais - Vanne de sécurisation Actipole
DSP 2014 LA FRESNAIS -18 Rue du Petit Chêne - DELAHAYE Kevin - RVT BRT - DPT CPT
DSP2014 - ST BROLADRE - 8 Pont Petit - SAVARY - DPT CPT
DSP2014 - LE VIVIER SUR MER - 74 Rue de Dol - MADDEN - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - BAGUER MORVAN - 1 La Surais - DESORMEAUX - DPT CPT
DSP2014 - BAGUER MORVAN - La Ny Aubry - RACINNE - DPT CPT - RVT BRT - PURGE
DSP2014 - LA BOUSSAC - 5 La Lande Rousse - TANGUY - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - LE TRONCHET - 2 Ruelle de Rocher - DELANOUE - DPT CPT - RVT BRT - PLACAGE ANCIEN BRT
DSP2014 - SAINT COULOMB - 1 Rue de St Malo - ADELIN - DPT CPT
DSP2014 - EPINIA - 4 Rue de Normadie - MONTADE - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - LA FRESNAIS - 5 Rue de la Moinerie - GAUTIER - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - SAINT MARCAN - 1 La Masse - CATHERINE - DPT CPT
DSP2014 - EPINIA - 3 La Chapelais - HARDY - DPC CPT - RVT BRT - PLACAGE ANCIEN BRT
DSP2014 - LA GOUESNIERE - 27 Rue Du Gros Chêne - MARTINEZ - DPC CPT
DSP2014 - EPINIA - 9 Rue de la Motte - JEHANIN - DPC CPT - RVT BRT
DSP2014 - PLEINE FOUGERES - 25 Le Pin - LECRIVAIN- DPC CPT - RVT BRT - PLACAGE ANCIEN BRT
DSP2014 - ROZ SUR COUESNON - 2 La Rue - GAEC DESFEUX DUPONT - DPC CPT - RVT BRT - PLACAGE ANCIEN BRT
DSP2014 - ST COULOMB - Le Champin - GILBERT - DPC CPT
DSP2014 - SAINT BROLADRE - 21 Rouger - FOUGERES - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - ROZ SUR COUESNON - 6 La ville - NABOT - DPT CPT - RVT BRT - PLACAGE ANCIEN BRT
DSP2014 - LA GOUESNIERE - Chemin de la source - By-Pass de reduc pression
DSP2014 - LA GOUESNIERE - Chemin des Moulins - Tvx Reduc Pression
DSP2014 - LE TRONCHET - 8 Le Rocher - AUBERT - DPT CPT - RVT BRT
DSP2014 - BAGUER PICA - La Morelle - Vanne sécurisation
DSP2014 - MINIA MORVAN - 104 L'angle - PROVOST - DPT CPT
DSP2014 - CANCALE - 31 Rue de Port Briac - LEBRE - DPT CPT
DSP2014 - SAINT COULOMB - 3 IMPASSE DE LA MARE - BAZIN - DPT CPT - RVT BRT

 Feeder :

Commune	Lieu
Saint-Père-Marc-En-Poulet / Saint-Méloir-des-Ondes	Cimetière St Père Marc en Poulet vers Bellevue en St Méloir des Ondes

 Programme 2020 :

Commune	Lieu
Saint Marcan -	Du Tertre-Marie, Roz-sur-Couesnon au Centre-bourg de St Marcan et sa campagne
Plerguer/Dol de Bretagne	De Vildé-Bidon, Roz-Landrieux à l'entrée de Dol de Bretagne via RD676
Cancale	Avenue de La Touche de la Ravardière au boulevard des ajoncs, via la rue de la vieille rivière

Autre service : la sensibilisation de la population au service d'eau :

Suite à la sécheresse de 2012 (rupture d'alimentation à 10 jours près), le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT a développé des outils d'accompagnement de la population (le plus gros consommateur) aux économies d'eau au foyer.

Notamment en 2017, 9 panneaux pédagogiques ont été créés pour expliquer le cycle de l'eau potable et son intégration dans le grand cycle de l'eau. Cette exposition indémodable continue d'être exposée dans les communes à la demande, ainsi que lors de manifestations sur le territoire.

Depuis 2018, au regard du réchauffement climatique et le déficit hydrique à venir sur nos territoires, LES EAUX DE BEAUFORT développe une vraie culture de l'économie d'eau, pour laquelle le Syndicat obtient un trophée en 2020 :

- Economies d'eau
- Evaporation et infiltration des eaux dans le sol
- La qualité des eaux

La population est invitée à réduire sa consommation d'eau à 15m³/pers/an en 2022 (volumes essentiels), au-delà, les volumes sont soit des volumes techniques, soit des volumes loisirs.

A compter de 2022, le Syndicat projette d'accompagner plus profondément encore la population, les communes et les gros consommateurs vers les économies d'eau. Des outils pédagogiques sont notamment projetés.

3.8. **Détail sur l'indicateur connaissance et gestion patrimoniale du réseau** [P103.2]

Catégorie	Points obtenus en 2020	Points maximum à obtenir
Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
Existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95% du linéaire estimé du réseau de collecte hors branchements	10	10
Mise à jour du plan au moins annuelle	5	5
TOTAL PARTIE A	15	15
Partie B : Inventaire des réseaux (30 points)		
Informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau, année de pose...)	15	15
Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	15
TOTAL PARTIE A + B	45	45
Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus sur la partie A+B)		
Localisation et description de tous les ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs) et des servitudes	10	10
Inventaires pompes et équipements électromécaniques	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	10
Inventaires caractéristiques compteurs et références carnet métrologique	10	10
Inventaire secteurs de recherche de pertes eau	10	10
Localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement)	10	10
Existence d'un plan pluriannuel de travaux de réhabilitation et de renouvellement (avec estimatif chiffré et sur au moins 3 ans)	10	10
Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de travaux de renouvellement	5	5
TOTAL	120	120

La valeur de l'indicateur est de 120 points sur 120, et est stable par rapport à 2020.

Le Syndicat remplissant les parties A+B, le doublement de la redevance n'est pas appliqué sur notre territoire.

4. Indicateurs financiers

4.1. Les tarifs

		Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2023
Part Distributeur			
	DN 15 et 20 mm	51,08	54.70
	DN 30 mm	76,60	82.04
	DN 40 mm	102,12	109.36
	DN 50 à 65 mm	153,20	164.06
	DN 80 mm	255,32	273.44
	DN 100 et plus	502,62	546.84
Part proportionnelle (€ HT/m3)		0,9482	0.9858
Part Syndicat Eaux de Beaufort			
Part fixe (€ HT/an)		31,50	35.50
Part proportionnelle (€ HT/m3)		0,1809	0.2009
Taxes et autres redevances			
Part SMG35 (€ HT/m3)		0,1700	0,1700
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (€ HT/m3)		0,0340	0,0340
Redevance pollution (€ HT/m3)		0,3000	0,3000
TVA (%)		5,5%	5,5%
Tarifs des prestations aux usagers			
Frais d'accès au service (€HT)		34,82	37,14

Les tarifs de l'eau, pour la part Syndicale, ont été approuvés par une délibération du 28 octobre 2020 pour les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021. Ils ont été remodifiés le 24 novembre 2021 pour une application au 1^{er} janvier 2022.

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA – Compagnie de l'Eau et de l'Ozone sont fixés par le contrat de 2014 et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les autres taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

4.2. La facture d'eau 120 m³

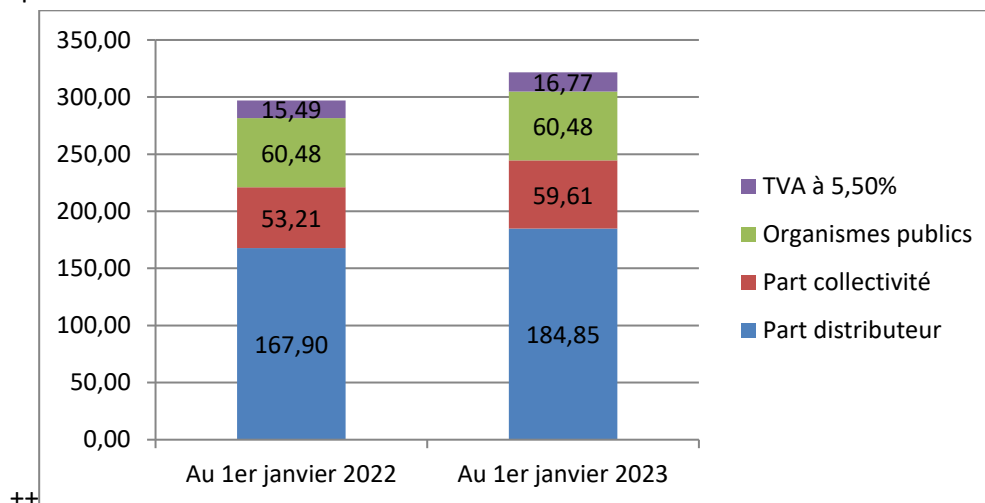
	Au 1er janvier 2022		Au 1er janvier 2023		%
	PU	MONTANT	PU	MONTANT	
Distribution eau					
Part distributeur					
Part fixe	51,08	51,08	54,70	54,70	7,1%
Consommation	0,9735	116,82	1,0846	130,15	11,4%
Part collectivité					
Part fixe	31,50	31,50	35,50	35,50	12,7%
Consommation	0,1809	21,71	0,2009	24,11	11,1%
Organismes publics					
Part SMG35	0,17	20,40	0,17	20,40	0,0%
Préservation de la ressource	0,0340	4,08	0,0340	4,08	0,0%
Lutte contre la pollution	0,3000	36,00	0,3000	36,00	0,0%
Total HT		281,59		304,94	8,3%
TVA à 5,50%		15,49		16,77	8,3%
Total Eau potable TTC		297,08 €		321,71 €	8,3%
Soit le m3		2,48 €		2,68 €	8,3%

Le montant de la facture d'eau potable (120 m³) s'élève à 321,71 € TTC au 1^{er} janvier 2023.

La hausse de 0,0659€/HT/m³ de la part du Syndicat correspond à la baisse du même coût de la part du délégataire, suite à la négociation de mi-contrat d'affermage.

Cette baisse n'est pas visible en raison de la hausse du prix unitaire des achats d'eau (EPSM) qui a augmenté de 15 %. Ce qui porte une hausse

Les différentes composantes de la facture 120 m³ sont les suivantes :



Les achats d'eau à Eau du Pays de St Malo sont intégrés dans la part distributeur.

4.3. Les recettes du Délégataire

Recettes CARE (€)	2021	2022	N/N-1
Exploitation du service	4 405 170	4 738 446	+8%
Travaux attribués à titre exclusif	498 983	592 015	+ 19%
Produits accessoires	242 119	222 395	- 8%
TOTAL	5 146 272	5 552 856	+ 8%

4.4. Le budget Eau Potable du Syndicat

4.4.1. Les recettes d'exploitation

Recettes de ventes d'eau	2021	2022	N/N-1
Recette vente d'eau	1 440 607,17 €	1 630 858,15	+ 13%
Régularisation des ventes d'eau (+/-) état non-valeur	Dont - 5 484,00 €	Dont - 5 043,61	- 8%
Total recettes de vente d'eau	1 440 607,17 €	1 630 858,15	+ 13%

4.4.2. Etat de la dette du service

	2021	2022
Encours de la dette au 31 décembre	591 021,58 €	6 390 166,95 €
Montant remboursé durant l'exercice	84 755,72 €	237 533,13 €
- dont en capital	67 191,86€	184 905,26 €
- dont en intérêts	17 563,86 €	52 627,87 €

4.4.3. Amortissements réalisés en 2022

Amortissements réalisés	2021	2022
Réseau d'eau potable	1 567 449,38 €	1 418 582,65 €
Amortissement de subventions	-233 765,26 €	-233 765,26 €
TOTAL	1 333 684,12 €	1 184 817,39 €

1.4.4 Opérations de coopération décentralisée

Sans objet

Les indicateurs de performance

4.5. Indicateurs descriptifs :

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N/ N-1
D101.0 : Estimation du nombre d'habitants desservis	Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers.	62 160	62 729	 +0,92%
D102.0 : Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 1^{er} janvier N+1	Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120 m3	2,48 €	2,68 €	+8,06%

4.6. Indicateurs de performance :

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P101.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100%	98,4%		
P102.1 : Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	nombre de prélèvements conformes / nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	99%	97,6%		 sur eau de production
P103.2 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Indice de 0 à 120 attribué selon la qualité des informations disponibles sur les plans de réseaux (15 points), l'inventaire des réseaux (30 points) et les autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)	118/120	120/120		

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P104.3 : Rendement du réseau de distribution	Ratio entre le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable	89,5%	90,4%		 Objectif atteint
P105.3 : Indice linéaire des volumes non comptés	Ratio entre le volume non compté, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,77 m3/j/km	0,71 m³/j/km		 Objectif atteint
P106.3 : Indice linéaire des pertes en réseau	Ratio entre le volume de pertes, qui est la différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé, et le linéaire de réseau de desserte	0,74 m3/j/km	0,68 m³/j/km		
P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	Quotient du linéaire moyen du réseau de desserte renouvelé sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de desserte	1,28%	0,96%		 36 ans d'âge moyen
P108.3 : Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée	Sans objet	Sans objet		Le syndicat n'exerce pas la compétence « production »
P109.0: Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	Abandons de créance annuels et montants versés à un fond de solidarité	3 684 €	2 780 €		 Développement de la médiation à domicile
P151.1: Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées	Nombre de coupures d'eau n'ayant pas fait l'objet d'une information préalable au moins 24h avant sur le nombre d'abonnés	1,18/1000	2,12/1000		 Casses feeders production
P154.0 Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1	0,33%	0,37%		 plus faible que la moyenne nationale de 1,74% - source SISPEA 2017

Indicateur	Définition	Valeur 2021	Valeur 2022	Evolution N/ N-1	Evaluation et commentaires
P152.1 : Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Pourcentage du nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service clientèle	100%	100%		
P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service d'eau potable si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service	0,5 an	4,9 ans		
P155.1 Taux de réclamations	Nombre de réclamations écrites de toute nature relatives au service de l'eau, rapporté au nombre d'abonnés	0,50 réclamation/1000 abonnés	0,11 réclamation/1000 abonnés		 La tendance est à la hausse, mais reste néanmoins plus faible que la moyenne nationale de 4,10‰- <i>source SISPEA 2017</i>



QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

NOTE DE SYNTHESE ANNUELLE

2022

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **SME DE BEAUFORT**

0004



Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

SME DE BEAUFORT

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTÉ avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filère de traitement complète). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU TRAITEE en sortie de station de traitement-production (TTP)."

3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

DANS VOTRE UNITE DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites

Unité de distribution	Population desservie	TTP (Nom de la station de traitement production)	CAP et MCA (Nom de la ressource, captage et mélange de captages)
BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE	14 400	TTP STATION DE BEAUFORT	CAP RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)
		TTP STATION DE BOIS-JOLI	CAP RETENUE DE BOIS JOLI (LE FREMUR)
BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE	40 900	TTP STATION DE BEAUFORT	CAP RETENUE DE BEAUFORT (PONT D'ATELLE)
BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES	10 705	TTP STATION DE LANDAL	CAP RETENUE DE LANDAL

Réseau de distribution : liste des Unités de Distribution d'eau (UDI)

(mars 2023)

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UDI) est un réseau caractérisé par une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

INS - Nom(Communes des UDI)	Population desservie	Communes de l'UDI / quartiers
BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE (004130)	14 400	CANCALE / Commune entière SAINT-COULOMB / Commune entière SAINT-MELOIR-DES-ONDES / Commune entière
BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE (000054)	40 900	BAGUER-MORVAN / Commune entière CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE / Commune entière CHERRUEIX / Commune entière DOL-DE-BRETAGNE / Commune entière FRESNAIS (LA) / Commune entière GOUESNIERE (LA) / Commune entière HIREL / Commune entière LILLEMER / Commune entière MESNIL-ROC'H / TRESSE / toute la commune MINIAC-MORVAN / Commune entière MONT-DOL / Commune entière PLERGUER / Commune entière ROZ-LANDRIEUX / Commune entière SAINT-BENOIT-DES-ONDES / Commune entière SAINT-GUINOUX / Commune entière SAINT-JOUAN-DES-GUERETS / Commune entière SAINT-PERE / Commune entière SAINT-SULIAC / Commune entière TRONCHET (LE) / Commune entière VILLE-ES-NONAI (LA) / Commune entière

BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE (000054)	40 900	VIVIER-SUR-MER (LE) / Commune entière
BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES (000062)	10 705	BAGUER-PICAN / Commune entière BOUSSAC (LA) / Commune entière BROUALAN / Commune entière EPINIAC / Commune entière PLEINE-FOUGERES / Commune entière ROZ-SUR-COUESNON / Commune entière SAINS / Commune entière SAINT-BROLADRE / Commune entière SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE / Commune entière SAINT-MARCAN / Commune entière TRANS-LA-FORET / Commune entière

Contrôle sanitaire : liste des points de surveillance contrôlés par l'ARS (mars 2023)

Unité de distribution (UDI) : zone géographique appartenant à une même entité administrative (même maître d'ouvrage et même exploitant) et recevant une qualité d'eau homogène (continuité des tuyaux)

Unités de distribution	Commune du point de surveillance	Nom du point de surveillance
BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE	CANCALE	BOURG
	CANCALE	CAMPING BEL AIR
	CANCALE	CAMPING LE GROUIN
	CANCALE	CAMPING LES GENETS
	SAINT-COULOMB	BOURG
BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE	SAINT-MELOIR-DES-ONDES	BOURG
	BAGUER-MORVAN	BOURG BAGUER MORVAN
	CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE	BOURG CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE
	CHERRUEIX	BOURG CHERRUEIX
	DOL-DE-BRETAGNE	BOURG DOL DE BRETAGNE
	DOL-DE-BRETAGNE	CAMPING MUNICIPAL DOL DE BRETAGNE
	DOL-DE-BRETAGNE	RESIDENCE DE L'ABBAYE
	FRESNAIS (LA)	BOURG FRESNAIS
	GOUESNIERE (LA)	BOURG GOUESNIERE
	HIREL	BOURG HIREL
	LILLEMER	BOURG LILLEMER
	MESNIL-ROC'H	BOURG TRESSE
	MINIAC-MORVAN	BOURG MINIAC MORVAN
	MONT-DOL	BOURG MONT DOL
	PLERGUER	BOURG PLERGUER
	ROZ-LANDRIEUX	BOURG
	SAINT-BENOIT-DES-ONDES	BOURG
	SAINT-COULOMB	CAMPING DES CHEVRETS
	SAINT-GUINOUX	BOURG
	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	BOURG
	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	CAMPING "LE PETIT BOIS"
	SAINT-JOUAN-DES-GUERETS	PISCINE AQUAMALO
	SAINT-PERE	BOURG
	SAINT-SULIAC	BOURG
	TRONCHET (LE)	BOURG
	VILLE-ES-NONAI (LA)	BOURG
	VIVIER-SUR-MER (LE)	BOURG
BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES	BAGUER-PICAN	BOURG BAGER PICAN
	BOUSSAC (LA)	BOURG LA BOUSSAC
	BROULAN	BOURG BROULAN

	EPINIAC	BOURG EPINIAC
	PLEINE-FOUGERES	BOURG PLEINE FOUGERES
	ROZ-SUR-COUESNON	BOURG ROZ SUR COUESNON
	SAINS	BOURG SAINS
	SAINT-BROLADRE	BOURG SAINT BROLADRE
	SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE	BOURG SAINT GEORGES DE GREHAIGNE
	SAINT-MARCAN	BOURG SAINT MARCAN
	TRANS-LA-FORET	BOURG TRANS LA FORET
0004 SME DE BEAUFORT		

Lexique de l'état de la procédure :

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 1/6

UDI000054

Page : 1

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Reference de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Aspect (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	80					
	Couleur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	80					
	Odeur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	80					
	Saveur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	80					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau (°C)	7,60	16,41	25,60	79	1		25,00		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	7,60	8,01	8,40	80		6,50	9,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore combiné (mg(Cl ₂)/L)	0,00	0,11	0,32	80					
	Chlore libre (mg(Cl ₂)/L)	0,00	0,18	0,75	80					
	Chlore total (mg(Cl ₂)/L)	0,00	0,29	0,82	80					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h (n/mL)	0,00	-	264,00	79					
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h (n/mL)	0,00	-	64,00	79					
	Bactéries coliformes /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	0,00	78			0,00		
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml (n/(100mL))	0,00	-	0,00	79			0,00		
	Entérocoques /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	3,00	79	1				0,00
	Escherichia coli /100ml - MF (n/(100mL))	0,00	-	0,00	79					0,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Coloration (mg(Pt)/L)	0,00	0,07	5,00	76			15,00		
	Turbidité néphélométrique NFU (NFU)	0,00	0,10	1,80	76			2,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	Chlorure de vinyl monomère (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,50
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de mesure du pH (°C)	10,30	17,24	22,60	76					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	7,70	8,14	8,40	76		6,50	9,00		
	Titre alcalimétrique complet (°f)	6,70	8,33	9,30	76					
	Titre alcalimétrique (°f)	0,00	0,00	0,10	76					
	Titre hydrotimétrique (°f)	0,00	16,13	19,10	76					
FER ET MANGANESE	Fer total (µg/L)	0,00	30,05	609,00	77	1		200,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE	Benzo(a)pyrène * (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,01
	Benzo(b)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,10
	Benzo(g,h,i)épérylène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,10
	Benzo(k)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,10
	hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances) (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,10
	Indéno(1,2,3-cd)pyrène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					0,10
MINERALISATION	Conductivité à 25°C (µS/cm)	444,00	482,09	586,00	76		200,00	1 100,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l (µg/L)	0,00	9,22	45,00	76			200,00		
	Antimoine (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					10,00

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 2/6

Page : 2

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Référence de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Cadmium (µg/L)	0,00	0,01	0,04	4		1,00			5,00
	Chrome total (µg/L)	0,00	0,00	0,00	4					50,00
	Cuivre (mg/L)	0,01	0,02	0,03	4					2,00
	Nickel (µg/L)	0,00	1,35	3,40	4					20,00
	Plomb (µg/L)	0,00	0,30	1,20	4					10,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total (mgC/L)	1,30	1,35	1,50	4			2,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	76		0,10			
	Nitrates/50 + Nitrites/3 (mg/L)	0,02	0,15	0,35	76					1,00
	Nitrates (en NO3) (mg/L)	0,80	7,40	17,70	76					50,00
	Nitrites (en NO2) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	76					0,50
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	Bromoforme (µg/L)	0,00	5,25	10,70	4					100,00
	Chlorodibromométhane (µg/L)	1,80	13,87	22,80	4					100,00
	Chloroforme (µg/L)	7,40	9,30	11,60	4					100,00
	Dichloromonobromométhane (µg/L)	4,50	11,38	15,30	4					100,00
	Trihalométhanes (4 substances) (µg/L)	17,90	39,80	57,50	4					100,00
MÉTABOLITES PERTINENTS	ESA metolachlore (µg/L)	0,10	0,10	0,10	1					0,10
MÉTABOLITES NON PERTINENTS	ESA metolachlore (µg/L)	0,08	0,08	0,08	1					

3 non respects de limites ou de références de qualité ont été observés

BEAUFORT_BEAUFORT_DOL DE BRETAGNE

Date Prélèvement	Lieu du Prélèvement	Paramètre	Valeur mesurée	Exigence de qualité non respectée
18/05/2022	BAGUER-MORVAN (BOURG BAGUER MORVAN)	Entérocoques /100ml-MS	3 n/(100mL)	(Limite de qualité maximale : 0)
11/08/2022	DOL-DE-BRETAGNE (CAMPING MUNICIPAL DOL DE BRETAGNE)	Température de l'eau	25,6 °C	(référence de qualité minimale : maximale : 25)
20/09/2022	VIVIER-SUR-MER (LE) (BOURG)	Fer total	609 µg/L	(référence de qualité maximale : 200)

Taux de conformité des prélèvements par rapport aux LIMITES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
79	1	98,73 %	80		100,00 %

Taux de respect des prélèvements par rapport aux REFERENCES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références
79		100,00 %	80	2	97,50 %

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 3/6

UDI000062

Page : 1

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Reference de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Aspect (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	21					
	Couleur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	21					
	Odeur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	21					
	Saveur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	21					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau (°C)	8,10	15,65	24,90	21			25,00		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	7,60	7,95	8,20	21		6,50	9,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore combiné (mg(Cl ₂)/L)	0,07	0,14	0,20	21					
	Chlore libre (mg(Cl ₂)/L)	0,00	0,23	0,75	21					
	Chlore total (mg(Cl ₂)/L)	0,09	0,37	0,88	21					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h (n/mL)	0,00	-	111,00	20					
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h (n/mL)	0,00	-	92,00	20					
	Bactéries coliformes /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	0,00	20		0,00			
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml (n/(100mL))	0,00	-	1,00	20	1	0,00			
	Entérocoques /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	0,00	20					0,00
	Escherichia coli /100ml - MF (n/(100mL))	0,00	-	0,00	20					0,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Coloration (mg(Pt)/L)	0,00	0,00	0,00	19			15,00		
	Turbidité néphélométrique NFU (NFU)	0,00	0,04	0,58	19			2,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	Chlorure de vinyl monomère (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,50
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de mesure du pH (°C)	11,40	17,20	21,60	19					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	7,90	8,09	8,30	19		6,50	9,00		
	Titre alcalimétrique complet (°f)	8,00	8,72	9,60	19					
	Titre alcalimétrique (°f)	0,00	0,00	0,00	19					
	Titre hydrotimétrique (°f)	14,00	15,73	17,10	19					
FER ET MANGANESE	Fer total (µg/L)	0,00	17,90	311,00	20	1		200,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE	Benzo(a)pyrène * (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,01
	Benzo(b)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Benzo(g,h,i)peryène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Benzo(k)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances) (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Indéno(1,2,3-cd)pyrène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
MINERALISATION	Conductivité à 25°C (µS/cm)	422,00	468,16	515,00	19		200,00	1 100,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l (µg/L)	0,00	6,53	41,00	19			200,00		
	Antimoine (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					10,00

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 4/6

Page : 2

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Référence de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Cadmium (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2		1,00			5,00
	Chrome total (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					50,00
	Cuivre (mg/L)	0,01	0,04	0,06	2					2,00
	Nickel (µg/L)	1,20	2,20	3,20	2					20,00
	Plomb (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					10,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total (mg(C)/L)	1,30	1,50	1,70	2			2,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	19		0,10			
	Nitrates/50 + Nitrites/3 (mg/L)	0,02	0,13	0,35	19					1,00
	Nitrates (en NO3) (mg/L)	0,80	6,35	17,40	19					50,00
	Nitrites (en NO2) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	19					0,50
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	Bromoforme (µg/L)	4,10	5,00	5,80	2					100,00
	Chlorodibromométhane (µg/L)	14,60	17,30	20,00	2					100,00
	Chloroforme (µg/L)	10,10	10,85	11,60	2					100,00
	Dichloromonobromométhane (µg/L)	12,40	14,90	17,40	2					100,00
	Trihalométhanes (4 substances) (µg/L)	41,20	48,05	54,90	2					100,00
MÉTABOLITES PERTINENTS	ESA metolachlore (µg/L)	0,08	0,13	0,17	3	2				0,10

4 non respects de limites ou de références de qualité ont été observés

BEAUFORT_LANDAL_PLEINE FOUGERES

Date Prélèvement	Lieu du Prélèvement	Paramètre	Valeur mesurée	Exigence de qualité non respectée
18/01/2022	SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE (BOURG SAINT GEORGES DE GREHAIGNE)	ESA metolachlore	0,135 µg/L	(Limite de qualité maximale : 0,1)
14/04/2022	ROZ-SUR-COUESNON (BOURG ROZ SUR COUESNON)	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	1 n/(100mL)	(référence de qualité maximale : 0)
22/08/2022	PLEINE-FOUGERES (BOURG PLEINE FOUGERES)	ESA metolachlore	0,165 µg/L	(Limite de qualité maximale : 0,1)
20/12/2022	SAINT-MARCAN (BOURG SAINT MARCAN)	Fer total	311 µg/L	(référence de qualité maximale : 200)

Taux de conformité des prélèvements par rapport aux LIMITES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
20		100,00 %	21	2	90,48 %

Taux de respect des prélèvements par rapport aux REFERENCES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références
20	1	95,00 %	21	1	95,24 %

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 5/6

UDI004130

Page : 1

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Référence de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Aspect (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	24					
	Couleur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	24					
	Odeur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	24					
	Saveur (qualitatif) (-)	0,00	0,00	0,00	24					
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de l'eau (°C)	8,20	16,92	23,50	24			25,00		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	7,90	8,07	8,20	24		6,50	9,00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION	Chlore combiné (mg(Cl ₂)/L)	0,01	0,11	0,24	24					
	Chlore libre (mg(Cl ₂)/L)	0,00	0,19	0,91	24					
	Chlore total (mg(Cl ₂)/L)	0,04	0,30	1,15	24					
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	Bact. aér. revivifiables à 22°-88h (n/mL)	0,00	-	126,00	24					
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h (n/mL)	0,00	-	300,00	24					
	Bactéries coliformes /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	0,00	24			0,00		
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml (n/(100mL))	0,00	-	0,00	24			0,00		
	Entérocoques /100ml-MS (n/(100mL))	0,00	-	0,00	24					0,00
	Escherichia coli /100ml - MF (n/(100mL))	0,00	-	0,00	24					0,00
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Coloration (mg(Pt)/L)	0,00	0,46	11,00	24			15,00		
	Turbidité néphélométrique NFU (NFU)	0,00	0,03	0,29	24			2,00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS	Chlorure de vinyl monomère (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,50
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	Température de mesure du pH (°C)	11,90	17,96	21,90	24					
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE	pH (unité pH)	8,10	8,20	8,30	24		6,50	9,00		
	Titre alcalimétrique complet (°f)	7,30	8,10	8,80	24					
	Titre alcalimétrique (°f)	0,00	0,00	0,00	24					
	Titre hydrotimétrique (°f)	15,00	16,25	17,50	24					
FER ET MANGANESE	Fer total (µg/L)	0,00	30,46	63,00	24			200,00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE	Benzo(a)pyrène * (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,01
	Benzo(b)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Benzo(a,h,i)peryène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Benzo(k)fluoranthène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances) (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
	Indéno(1,2,3-cd)pyrène (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					0,10
MINERALISATION	Conductivité à 25°C (µS/cm)	450,00	492,67	535,00	24		200,00	1 100,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Aluminium total µg/l (µg/L)	0,00	20,13	49,00	24			200,00		
	Antimoine (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					10,00

SYNTHESE STATISTIQUE des paramètres mesurés sur l'eau des UNITES DE DISTRIBUTION

UDI-Page : 6/6

Page : 2

Bilan 2022 de SME DE BEAUFORT

BEAUFORT_BEAUFORT/BOIS JOLI_CANCALE

Paramètres	PARAM - Nom(Statistiques)	Minimum	Moyenne	Maximum	Nombre total d'analyses	Hors exigences de qualité	Référence de qualité mini - maxi		Limite de qualité mini - maxi	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.	Cadmium (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2		1,00			5,00
	Chrome total (µg/L)	0,00	0,00	0,00	2					50,00
	Cuivre (mg/L)	0,01	0,01	0,01	2					2,00
	Nickel (µg/L)	1,60	1,80	2,00	2					20,00
	Plomb (µg/L)	0,00	0,00	0,00	1					10,00
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES	Carbone organique total (mg(C)/L)	1,20	1,30	1,40	2			2,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	Ammonium (en NH4) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	24			0,10		
	Nitrates/50 + Nitrites/3 (mg/L)	0,03	0,16	0,34	24					1,00
	Nitrates (en NO3) (mg/L)	1,60	8,21	17,00	24					50,00
	Nitrites (en NO2) (mg/L)	0,00	0,00	0,00	24					0,50
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION	Bromoforme (µg/L)	12,10	13,25	14,40	2					100,00
	Chlorodibromométhane (µg/L)	22,30	23,85	25,40	2					100,00
	Chloroforme (µg/L)	6,50	7,60	8,70	2					100,00
	Dichloromonobromométhane (µg/L)	13,90	14,80	15,70	2					100,00
	Trihalométhanes (4 substances) (µg/L)	54,80	59,50	64,20	2					100,00
MÉTABOLITES PERTINENTS	ESA metolachlore (µg/L)	0,07	0,08	0,10	2					0,10
MÉTABOLITES NON PERTINENTS	ESA metolachlore (µg/L)	0,06	0,06	0,06	1					

Taux de conformité des prélèvements par rapport aux LIMITES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
24		100,00 %	24		100,00 %

Taux de respect des prélèvements par rapport aux REFERENCES de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Paramètres microbiologiques			Paramètres physico-chimiques		
Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non satisfaisants	Taux de respect des références
24		100,00 %	24		100,00 %

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m³ (toutes données agréées disponibles - 2019).

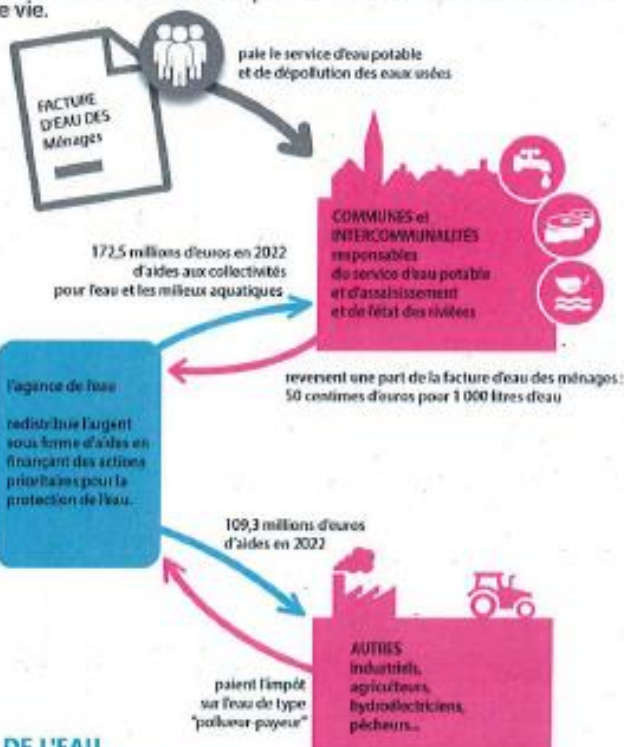
www.services.eaufrance.fr/decouvrir/le-prix-de-l-eau

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2228-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose à l'autorité ou à l'autorité publique de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a été désignée par le préfet de la Loire pour la présentation de ce rapport. Ce rapport est joint à la présente note d'information. Cette note d'information est mise à disposition de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne sur le site www.services.eaufrance.fr/decouvrir/le-prix-de-l-eau et sur la plateforme de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS > des réponses à vos questions : <http://www.services.eaufrance.fr/decouvrir/le-prix-de-l-eau>

Ed. mars 2023

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 374 millions d'euros dont plus de 243 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



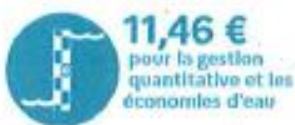
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en

eau pour 100 € d'aides en 2022 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 40 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 100 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 270 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 3 mars 2022, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.



<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Kerala - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dépt. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dépt. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-mans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Godette • CS 20040
86282 SAINT-BENOÎT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmillat sud • CS 40039
63370 LEMPEDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



► Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Retrouvez toutes les ressources sur le site

<https://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau>

Nouveaux podcasts

→ bit.ly/Podcasts-Eau





Les Eaux de Beaufort

www.eaux-beaufort.fr

REÇU le

23 OCT. 2023

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX

Affaire suivie par : Séverine BOURSERIE
02.99.40.08.33

Nos réf : L2023-157

Monsieur le Maire
MAIRIE

4 Rue de la Mairie
35120 ROZ LANDRIEUX

A Dol de Bretagne, le **13 OCT. 2023**

Objet : Alimentation en eau potable
Projet PLU
Capacité du réseau d'eau potable

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre de la construction de votre PLU, vous nous interrogez sur la capacité du Syndicat des EAUX DE BEAUFORT à alimenter la commune de ROZ LANDRIEUX, tant pour sa population actuelle, que pour la population projetée.

Par la présente, au regard des éléments qui nous été transmis en matière d'évolution de population sur la Commune, je vous informe que le Syndicat des EAUX DE BEAUFORT, est à ce jour en mesure de répondre aux besoins à venir de la commune. Néanmoins, des aménagements seront à prévoir localement.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Jean-Francis RICHEUX

